uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

DIU INFECTIONS OSTÉO-ARTICULAIRES (IOA)

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	100 heures
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Compétences développées

- Approfondir les connaissances dans le domaine des sciences médicales fondamentales et cliniques pour développer une approche centrée sur la personne souffrant d'une Infection Ostéo Articulaire.
- Acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, épidémiologiques, relationnelles, éthiques pour:
- Assurer à la personne soignée une qualité optimale des soins et de vie ;
- Avoir la capacité d'exercer des responsabilités et de prendre des initiatives, autant à domicile que dans les institutions ou structures qui accueillent les personnes souffrant d'IOA, dans le souci de l'interdisciplinarité et d' un travail en réseau ;
- Promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des IOA ;
- Apprendre la multidisciplinarité de la prise en charge des IOA et savoir travailler en réseau

Publics visés:

Ce DIU s'adresse aux docteurs en médecine (généralistes ou spécialistes), aux biologistes- bactériologistes, Français, issus de l'Union Européenne et étrangers. Il s'adresse également aux internes en médecine, Français, issus de l'Union Européenne et étrangers.

Conditions d'admission

Le conseil pédagogique inter régional supervise les recrutements des étudiants et stagiaires et organise une répartition équitable des inscriptions, entre les UFR partenaires. Les responsables universitaires régionaux autorisent l'inscription dans l'université qu'ils représentent pour ce diplôme.

Nombre d'inscrits souhaités : 15 à 20 stagiaires pour l'UVSQ

Candidatures :

Vous devez déposer un dossier via l'application de candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique.

Période d'ouverture de la plateforme e-candidat : **Du 01/05/2024 au 15/11/2024**
Période d'étude des candidatures : **novembre 2024**

> accéder à la plateforme e-candidat

Formation(s) requise(s)

Sont admis à s'inscrire :
- Les docteurs en médecine (généralistes ou spécialistes), les biologistes, français, issus de la CEE ou étrangers.
- Les étudiants internes en médecine, français, issus de la CEE ou étrangers.

Inscription

Une fois votre dossier accepté sur e-candidat et après confirmation de votre candidature, la procédure d'inscription vous sera envoyé par mail. Vous pourrez alors vous inscrire en ligne et déposer les pièces justificatives demandées, avant le début de la formation.

Montant des frais de formation pour l'année 2024-2025 :
- Reprise d'études financée (FC) : 900€
- Reprise d'études non financée (FC) : 700€
- Formation initiale (étudiants de troisième cycle) : 500€

Montant des Droits d'Inscription Universitaire (DNI):
170 € pour l'année universitaire 2023-2024 fixés annuellement par arrêté ministériel en juillet de chaque année.

Inscription suite
Lors de votre inscription en ligne, vous serez invité à régler vos DNI. Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide sur votre dossier.
Si votre formation est prise en charge par votre employeur, il faudra indiquer paiement différé. Les DNI lui seront alors facturés.

Toute inscription administrative doit être complète, un mois avant la date du début des cours.

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la **formation concernée** et éventuellement **votre numéro étudiant**.

Contenu de la formation

Période de la formation : De novembre de l'année N à juin de l'année N+1
Durée de la formation : 1 an

Chaque session annuelle du DIU est sous la responsabilité de quatre universités dites organisatrices, désignées au sein des huit universités partenaires, une rotation étant établie entre elles.
L'enseignement théorique de la formation comporte quatre séminaires, un de trois jours et trois de deux jours. Chaque module étant placé sous la responsabilité de l'une des quatre universités organisatrices.

Contrôle de connaissances

Assiduité à l'enseignement :
L'assiduité aux cours (liste d'émargement) est obligatoire. Elle conditionne, avec la validation du stage clinique, l' autorisation à passer les examens.

Modalités de contrôles:
- Une épreuve écrite anonyme nationale, d'une durée de deux heures, comportant :
    > Un dossier clinique ou thérapeutique noté sur 20
    > Une question rédactionnelle notée sur 20
- Un mémoire obligatoire noté sur 20. Ce mémoire devra être rendu au plus tard le 15 mai de l'année universitaire en cours de manière à ne pas retarder les délibérations du jury.

- Conditions d'obtention du diplôme :
    > Pour être admis, les candidats devront avoir obtenu une note totale au moins égale à la moyenne pour chacune des épreuves, avoir validé le stage clinique, et avoir rendu le mémoire dans le délai imparti.
    > Une note inférieure à 6/20 au dossier ou à la question rédactionnelle, est éliminatoire.

- Nombre de sessions
    > Deux sessions d'examen seront organisées par an.
    > L'organisation des épreuves écrites sera nationale.
    > Seuls les candidats ayant échoué à la première session (sauf absence pour motif grave dument justifiée) auront la possibilité de tenter la seconde session

- Report des acquisitions partielles :
    > Les candidats n'ayant pas rendu leur mémoire en temps utile pourront, en cas de réussite à l'épreuve écrite, conserver le bénéfice de celle-ci et se présenter à une autre une session du DIU, dans un délai maximum de deux ans (réinscription obligatoire).

Stages

- Le stage pratique se déroule sur cinq journées, consécutives ou non (durée du stage 20 heures), pendant lesquelles l'étudiant doit participer à au moins une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire, et au choix une séance de présentation/discussion de dossiers dans les services cliniques, une consultation médico-chirurgicale dédiées aux IOA (ou à défaut, une consultation médicale et une consultation chirurgicales dédiées aux IOA) et être initié aux techniques de prélèvements et de diagnostic microbiologique au laboratoire de microbiologie.

Perspectives professionnelles

Les centres de référence des IOA (CRIOAc) complexes ont été créés dans le contexte de la lutte contre les infections nosocomiales. L'amélioration de l'enseignement de ces pathologies constitue l'une des missions de ces centres de référence; la recherche d'un enseignement de qualité, homogène sur le territoire national et s'appuyant sur les CRIOAc s'appuie sur ce DIU national.

Adresses et coordonnées

Responsable du diplôme :
Professeur Thomas Bauer
Hopital Ambroise Paré
9 avenue Charles De Gaulle
92100 Boulogne - Billancourt
Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines
Email : thomas.bauer@aphp.fr

Contacts formation continue

Pour toute question concernant votre inscription administrative à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, contactez :
philippe.canes@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la **formation concernée** et éventuellement **votre numéro étudiant**.